

COMMUNAUTE MREF/ TORONTO

Minorités Raciales et Ethnoculturelles Francophones

COMITE DE SUIVI DE LA MOTION DU 12 MARS, 2006

Memo

OU VA L'UP/MREF ?

Les raisons de s'interroger

SOMMAIRE

1. Action de la communauté MREF de Toronto
2. Rapport Guy Matte
3. Perspectives lancées par le Groupe de Travail
4. Concertation provinciale du 11 décembre, 2005
5. Concertation provinciale du 18 et 19 mars, 2005
6. Fondation de l'UP/MREF
7. Période post assemblée de fondation
8. Rapport UP-AFO
9. Nouvelle orientation ou nouvelle vision ?
10. Perspectives pour la communauté

1. Action de la communauté MREF de Toronto

En avril 2004, le consultant Guy Matte avait obtenu le mandat de consulter l'ensemble de la communauté à travers la province sur les conditions de fonctionnement et l'avenir de deux grands organismes d'encadrement de la francophonie ontarienne, à savoir, l'Assemblée des Communautés Franco-Ontariennes - ACFO et la Direction de l'Entente Canada Communauté/Ontario - DECCO.

L'une des questions majeures qui devraient être examinées au cours de ces consultations était la suivante: « comment parvenir à une meilleure représentation des communautés raciales et ethnoculturelles francophones en cas de réforme en profondeur de ces structures

Au terme de la session qui s'est déroulée à Toronto le 12 juin, 2004, il s'est avéré que la réponse à cette question n'était ni clairement exprimée ni satisfaisante pour les représentants MREF qui ont pris part aux travaux.

Ceux-ci avaient donc décidé de remettre la question en débat en y associant un plus grand nombre de leaders MREF de la grande région de Toronto.

2. Rapport Guy Matte

Au terme de trois sessions de travail qui ont été tenues, les leaders communautaires avaient formulé une série de recommandations au consultant à l'intention du gouvernement, son premier mandataire. L'une d'elle était la suivante : « que le gouvernement facilite une consultation provinciale des MREF afin que celles-ci définissent leur vision commune et la manière de leur représentation dans la structure en devenir ». Cette recommandation a été retenue par Guy Matte dans son rapport final ouvrant ainsi la voie au processus menant à la grande rencontre du 11 décembre, 2005.

3. Perspectives lancées par le Groupe de Travail

Le rapport Matte était tombé à pic. Au ministère de Patrimoine Canadien, des fonctionnaires avaient déjà formulés leurs préoccupations sur les conditions de la communauté des MREF. Toutefois, une question demeurait sans réponse : « Comment amorcer l'amélioration de ces conditions, tant et aussi longtemps que la communauté concernée n'est pas organisée ? ». Les réformes proposées par Guy Matte dans son rapport offraient ainsi le meilleur contexte pour que la communauté MREF prenne conscience des enjeux qui la touche et saisisse cette opportunité pour se positionner dans le processus en tant que structure organisée.

C'est ainsi que Patrimoine canadien a accepté de soutenir la mise en place d'un Groupe de Travail constitué de leaders communautaires issus de toutes les régions de l'Ontario. Le jeudi 23 septembre, 2004, ce groupe tient sa première téléconférence et définit ainsi son mandat: « Planifier, Préparer et Coordonner l'organisation d'une rencontre provinciale des organismes ethnoculturels et minorités raciales francophones. Cette rencontre devrait permettre de faire un état des lieux de la situation actuelle, d'identifier les enjeux liés au développement des MREF et d'identifier les priorités en fonction du momentum ».

4. Concertation provinciale du 11 décembre 2004

Avec l'appui financier de Patrimoine canadien et l'assistance technique de la consultante Ethel Cote et sa firme, L'Art du Développement, environ 125 représentantes et représentants de la communauté MREF venue de toutes les régions de l'Ontario se réunissent à l'Hôtel Courtyard Marriot de Toronto pour échanger, dialoguer et mener une action communautaire concertée vers une nouvelle forme de solidarité.

Au cours cette rencontre historique, les membres de la communauté étaient parvenus aux consensus suivants :

1. Mise sur pied d'une structure provinciale susceptible d'assurer le développement à court, moyen et long termes. Approfondir la réflexion et entreprendre des actions stratégiques pour parvenir à des solutions durables.
2. En plus, reconnaissance de la mouvance et de la dynamique de la francophonie ontarienne, les leaders présents se sont entendus sur la nécessité de collaborer avec les organismes de la communauté de souche et les institutions sur des bases établies dans le respect des enjeux communautaires.
3. Mise sur pied d'un cadre provincial rassembleur de concertation et de représentation.

Après ce rendez-vous, le Groupe de Travail s'élargit et devient le Comité de Travail/MREF

5. Concertation provinciale de mars 2005

Suite à ces consensus le Comité de Travail organise une 2^{ème} consultation provinciale, toujours avec l'appui financier de Patrimoine canadien et l'assistance technique de Mme Ethel Cote, consultante. A cette occasion, les délégués venus de toutes les régions participent aux discussions qui débouchent sur la validation de l'appellation du nouvel organisme, de sa vision, de sa mission, de son mandat et des valeurs à promouvoir dans la communauté.

Nom : Union provinciale des minorités raciales et ethnoculturelles francophones de l'Ontario

Enonce de la vision : La communauté des minorités raciales et ethnoculturelles francophones de l'Ontario, solidaire et unie dans sa diversité, œuvre pour son intégration, son développement, et sa pérennité au sein de la collectivité Francophone de l'Ontario et de la société Canadienne.

Enonce de la mission : l'Union provinciale des minorités raciales et ethnoculturelles francophones de l'Ontario rassemble, concerte et représente la communauté des MREF de l'Ontario.

Mandat:

- " Assurer la concertation et la représentation des MREF
- Faire la promotion de l'identité Francophone et des cultures des MREF
- Faciliter la prise en charge et le développement
- Promouvoir et défendre les droits collectifs
- Encourager la solidarité au sein de la collectivité francophone de l'Ontario
- Informer et sensibiliser la communauté de ses activités sur les volets administratif et financier
- Mettre en place les outils pour une gestion transparente et être redevable envers la communauté.

- Se positionner comme un organisme de référence pour les MREF

Valeurs:

- " Équité : régionale et du genre
- Diversité et inclusivité
- Transparence, intégrité et imputabilité
- Solidarité
- Liberté, démocratie et respect

Des lors, le Comité de Travail s'est consacré à l'élaboration du Règlement administratif du nouvel organisme et à la préparation de l'assemblée de sa fondation.

6. Assemblée de fondation de l'UP/MREF

Celle-ci se déroule dans la soirée du 10 novembre, 2006 à Ottawa. Par une majorité écrasante des voix, le Règlement administratif proposé par le Comité de Travail est voté, devenant ainsi l'acte de naissance de l'Union Provinciale des Minorités Raciales et Ethnoculturelles Francophones - UP/MREF. C'est la nouvelle voix politique des MREF.

Elle se veut également une voix principale des organismes et des membres de la communauté MREF et leur porte-parole en plus d'être la structure principale devant leur assurer une pleine intégration au sein de la francophonie.

En acceptant le nouveau cadre organisationnel ainsi que le modèle de fonctionnement proposé à travers le Règlement administratif, l'UP/MREF s'est engagée :

- a reconnaître les organismes MREF existants et à les appuyer dans leurs orientations respectives,
- a s'assurer que les structures existantes au sein de la collectivité francophone de l'Ontario reconnaissent son rôle, ses responsabilités et ses domaines d'expertises
- a prôner l'union, la démocratie, l'équité, le respect des individus et de la diversité ainsi que la cohésion au sein de la collectivité francophone de l'Ontario, a reconnaître l'Assemblée de la Francophonie de l'Ontario - AFO comme Porte-parole officiel de tous les membres de la collectivité francophone de l'Ontario.

C'est pour consolider l'esprit et la lettre du Règlement administratif qu'un Conseil d'administration de 17 membres a été voté au suffrage universel le 10 novembre, 2005, appuyée par 2 représentantes au Conseil Provisoire de l'AFO, également élues au suffrage universel. Ils bénéficient du soutien de l'ensemble de la communauté et de la crédibilité née de la confiance que les partenaires n'arrivaient plus à cacher étant tous prêts à mettre la main à la pâte pour le succès de l'organisation et le développement de la communauté MREF. Le règlement administratif 15 mois à la nouvelle équipe pour s'acquitter de sa mission. Dans le cas d'un organisme en processus de création, ce cours a partir de la date d'enregistrement au ministère de la consommation. Pour le cas de l'UP/MREF, l'enregistrement a eu lieu en août, 2005.

7. Période post Assemblée de fondation

Au lendemain de sa naissance, l'UP/MREF ne dispose que ses lettres patentes, son règlement administratif, une demande de financement à la fondation Trillium et la confiance toute fraîche des partenaires, particulièrement de Patrimoine canadien, pour démarrer ses activités. Le cash faisant défaut.

À ce stade d'organisme en construction, le mandat dévolu ce conseil d'administration devrait s'articuler de la manière suivante :

- Elaborer un plan stratégique triennal ou quinquennal
- Finaliser le Règlement administratif
- Elaborer les politiques de l'organisme (gouvernance, ressources humaines, etc...)
- Mener des consultations en vu d'installer les Unions régionales
- Promouvoir l'UP/MREF dans la collectivité
- Développer le capital confiance auprès des partenaires potentiels
- Bâtir la trésorerie
- Bâtir la membréte
- Préparer la première assemblée générale annuelle

Pendant près de 4 mois le CA de l'UP/MREF est totalement paralysé. Aucun n'a etc. entrepris pour trouver des ressources financières nécessaires au fonctionnement, aucun plan d'action global n'est élaboré, les administrateurs et administratrices sont appelés à fonctionner suivant des initiatives personnelles. Cela s'appelle «la décentralisation». Les efforts conjugués par les uns et les autres ne s'inscrivent pas dans un schéma cohérent et dans la poursuite du processus d'implantation de l'organisme. A la question du respect de la vision initiale de l'UP s'ajoute celle d'un leadership cohérent capable d'aider l'équipe à définir son propre mandat. Devant cette situation et vu l'inquiétude soulevée dans la communauté, une motion a été remise à qui de droit le 12 mars, 2006, appelant les administrateurs à prendre leurs responsabilités pour conduire la communauté à mettre en place un nouveau leadership.

8. Rapport UP/MREF - AFO

Un flou règne à ce sujet depuis la controversée décision du Comité de Transition de faire disparaître, en novembre, 2005, l'intitulé « *UP/MREF - voix principale et représentante de la communauté MREF au sein de l'AFO, la nouvelle voix politique de la collectivité francophone* » du Règlement administratif. Toute mention de « *l'UP/MREF* » a été remplacée uniquement par « *MREF* ». Les auteurs de cette décision avaient évoqué l'absence du statut juridique de l'organisme tout en accusant le Comité de Travail de manquement à la pratique démocratique. Toutefois, les responsables avaient promis de proposer un amendement à ce sujet pour harmoniser cette situation dès la tenue de la première AGA de l'AFO.

En attendant ce réajustement, le CA de l'UP/MREF n'a pas réussi à définir la mission des représentantes élues à l'AFO, contribuant ainsi à l'amplification de la confusion et au dysfonctionnement entre les deux représentantes.

Pour clarifier cette situation et jeter les bases d'une collaboration saine et transparente dans l'intérêt de la collectivité, le Conseil Provisoire de l'AFO a initié, le 25 mars à Ottawa, une rencontre avec le Conseil d'Administration de l'UP/MREF. Elle a débouché sur une bonne note et sur une entente de mettre sur pied un comité conjoint chargé de dessiner ce cadre de collaboration entre les deux organismes. L'annonce du comité conjoint a suscité diverses attentes de part et d'autre.

9. Nouvelle orientation ou nouvelle vision ?

Pour le Conseil Provisoire de l'AFO, le comité conjoint devrait se pencher sur les voies et moyens d'une meilleure collaboration entre les deux structures avant, pendant et après l'assemblée annuelle de l'AFO prévue les 9 et 10 juin prochains à Toronto.

Le Conseil d'Administration de l'UP/MREF accuse l'AFO de s'être proclamée « voix principale de la collectivité » sans l'accord des MREF. Les membres du CA réclament donc que l'AFO :

- définisse son mandat vertical et horizontal
- détermine et délimite ses domaines d'intervention
- attribue aux minorités des droits inhérents à la Co-fondation de l'AFO
- modifie son règlement administratif avant l'assemblée générale annuelle de juin en

remplaçant la mention « MREF » par « UP/MREF »
explique le pourquoi de la participation des MREF a cette assemblée et leur présence
a l'AFO.

Ces points sont régulièrement développés dans toutes les adresses publiques du leadership de l'UP
actuel qui s'en sert pour appuyer sa thèse selon laquelle les MREF n'ont nullement besoin de l'AFO
pour se développer et ne devraient donc pas l'accepter comme voix principale de la collectivité. Le
CA de l'UP s'est érigé en « organe de surveillance et de revendication des intérêts de la communauté
MREF ».

Outre ce discours qui augure ce que verra le comité conjoint UP/MREF-AFO, certains membres du
CA ont participé, le samedi 22 avril à Toronto, à une réunion organisée pour lancer les activités de
l'UP régionale de la région du centre, initiative personnelle de l'un des administrateurs de Toronto.
Après plusieurs contestations au cours de la rencontre, les organisateurs ont fini par l'appeler «
réunion de prise de contact ». Dans le communiqué de presse publié plus tard, les mêmes personnes
relancent l'invitation à la communauté pour installer l'UP régionale de la région du Centre et ce
malgré que :

le CA ne dispose d'aucun plan global d'installation des UP régionales incluant
toutes les régions et déterminant les résultats à atteindre au bout de l'exercice

aucune consultation n'a été organisée à cet effet dans toutes les régions pour
recueillir les avis et considérations de la communauté

les délégués régionaux qui ont participé à la validation de la vision, de la mission et
du mandat de l'UP en mars 2005 n'ont été ni consultés, ni associés, ce qui paraît
comme

un non respect de domaines d'intervention horizontale
la vice-présidence de l'UP n'a été ni informée ni associée à l'opération, en violation
de l'article 16.3 du Règlement administratif, un non respect du domaine d'intervention
verticale
ce modèle a été rejeté au cours de la consultation de mars 2005 car ne favorisant pas
l'interaction entre les différentes régions et donc l'esprit de l'Union incarné par
l'appellation même de l'organisme.

10. Perspectives pour la communauté

Tous ces faits nous conduisent à faire des observations suivantes :

- a. la vision et le mandat de l'UP/MREF ont été détournés par le CA
actuel qui en a fait essentiellement un organisme de
revendication
- b. l'équipe dirigeante fonctionne sans plan d'action global axé sur la
poursuite du processus d'implantation de l'UP et des régionales mais
sur des initiatives personnelles mal agencées et sans résultats
- c. Le dysfonctionnement du CA de l'UP/MREF cause chaque jour
la perte en crédibilité auprès des partenaires potentiels
- d. la stratégie de confrontation avec l'AFO basée sur des intérêts
fictifs vise à isoler la communauté MREF et non à développer son
inclusion

dans la dynamique de la francophonie ontarienne.
- e. le message de ghettoïsation développe-ci et la obtient l'aval de tous
les membres du CA de l'UP/MREF qui ne sont pas en mesure de
défendre correctement la vision originale de l'UP. Il est à noter que
ces derniers ont refusé d'appliquer le règlement administratif alors
que la situation l'exige.

- f. Plusieurs organismes et la majorité de membres de la communauté MREF de l'Ontario ne se reconnaissent pas dans la nouvelle vision que tente d'implanter le CA de l'UP/MREF dans toutes les régions
- g. Par leurs actions et leur comportement, les membres du CA démontrent, en âme et conscience, qu'ils sont déterminés à poursuivre la démolition de la vision initiale de l'UP et ne sont donc pas prêts à changer le cap.
- h. Ce virage soulève de graves questions qui doivent être examinées avec urgence :
 - 1. L'UP/MREF peut-elle encore être considérée comme la « voix principale » de la communauté MREF ?
 - 2. Est-ce que l'isolement de la communauté MREF dans la collectivité est-il vraiment bénéfique ?
 - 3. Comment l'idéal du développement de la communauté MREF et de la solidarité peut-il être relance hors de l'UP ?

Fait à Toronto, le 3 mai, 2006

Comite de Memo

Kabongo Mukendi Toure

Eddy Lukuna

Chronologie des événements

Document de travail au 17 février

2005

Mise en contexte

Le Comité de mise en œuvre est composé de membres de l'Assemblée des communautés franco-ontariennes (AQFO), de la Direction Entente Canada-communauté Ontario (DECCO) et trois membres de la communauté. Leur mandat est de mettre en branle les activités nécessaires pour que la communauté francophone de l'Ontario se dote d'un organisme porte-parole efficace et efficient. Cet organisme aura une structure représentative de toutes les composantes de la communauté.

Chronologie des événements

Septembre 2003

L'ACFO entreprend une étude de repositionnement stratégique et retient les services de la firme d'expert conseil Groupe-conseil Baastel Inc.

Décembre 2003 - début 2005

L'ACFO ferme temporairement ses bureaux à Toronto, faute de financement.

Un groupe de travail est organisé par le FCFA pour discuter de la situation de crise et de la problématique. Ce groupe est composé de représentants de l'ACFO, de la DECCO, de la FCFA, de décideurs communautaires et de représentants du ministère du Patrimoine canadien.

Patrimoine canadien accepte de financer la demande d'un groupe de travail pour appuyer la restructuration de l'ACFO par un organisme demandeur accepté par Patrimoine canadien.

Le Comité d'appui est formé en collaboration avec le ministère et est composé de Jacques Schryburt, Lise Routhier Boudreau, Linda Savard, Didier Marotte, Jocelyn Paquette, Jean-Marc Aubin, Normand Dupasquier, Eric Voyer, Leonie Tchatat, Wesley Romulus et Jean Comtois.

Le Centre des Jeunes Francophones de Toronto (CJFT) prépare la demande officielle pour les activités du Comité d'appui auprès de Patrimoine canadien. M. Robert Allard est embauché de façon provisoire pour appuyer l'ACFO à la suite du départ de Lise Marie Beaudry.

Janvier 2004

Elabore par le Groupe-conseil Baastel Itee, le plan de positionnement stratégique pour l'ACFO provinciale est présente au conseil d'administration de l'ACFO. Ce document présente des pistes permettant à l'ACFO provinciale de réaliser les trois objectifs suivants :

- Cerner son rôle comme porte-parole politique de la francophonie ontarienne;
- Intégrer et harmoniser son intervention aux autres interventions du milieu associatif de la francophonie ontarienne;
- Stabiliser son fonctionnement et sa structure organisationnelle.

Source: Groupe-conseil Baasfe/ Itee, Plan de positionnement stratégique pour l'ACFO provinciale, Janvier 2004

Fevrier 2004

Une rencontre a lieu avec le Comité d'appui pour discuter des activités à réaliser. Une rencontre tripartite est organisée avec le conseil d'administration de l'ACFO et celui de la DECCO ainsi qu'avec les membres du Comité d'appui. Le mandat du comité d'appui, appuyé financièrement par Patrimoine canadien est de :

- Participer à l'évaluation de la pertinence des résultats de la démarche de positionnement stratégique;
- Apporter le soutien et l'encadrement nécessaires à l'ACFO provinciale dans le cadre du développement et de la mise en œuvre de la démarche de réorganisation;
- Participer à la réflexion sur le mandat et le rôle de l'ACFO;
- Conseiller l'ACFO sur des choix représentatifs de la communauté francophone;
- Appuyer l'organisme au niveau des démarches politiques;
- Fournir à l'ACFO les rétroactions de la communauté; et,
- Évaluer l'évolution de la démarche.

Avril 2004

La firme Ambire est retenue pour animer une journée de travail. Celle-ci est organisée le 15 avril 2004 regroupant le conseil d'administration de l'ACFO provinciale, le comité de direction de la DECCO et le comité d'appui (mis sur pied par l'ACFO à la suggestion de Patrimoine canadien). Les objectifs de la session étaient les suivants:

- Développer des modèles de structure qui feraient l'objet de consultations régionales auprès de la communauté francophone.
- Encourager la mise en commun, le développement d'une vision partagée et un cadre de référence commun.
- Privilégier la prise de décision par consensus.

De cette session de travail, trois scénarios de modèle de gouvernance sont identifiés et retenus à l'étude.

Source: Ambire SI Inc, Document de travail pour les consultations

régionales

Mai 2004

Guy Matte reçoit le mandat d'effectuer une série de consultations dans la communauté. Entre le 15 et le 30 juin 2004, douze consultations ont eu lieu à travers la province.

Juin 2004

La consultation est menée sur trois fronts :

- a) Une série de douze consultations régionales (Ottawa (2), Casselman, Toronto (2), London, Windsor, Sudbury, North Bay, Timmins, Hearst, Thunder Bay).
- b) Une série d'entrevues téléphoniques auprès du leadership d'organisations provinciales et d'ACFO régionales.
- c) Un sondage Internet.

Les membres du Comité d'appui reçoivent le rapport Matte le 30 juin.

Source: Guy Matte, Rapport des consultations régionales, présentés au Comité d'appui.

Juillet 2004

Une rencontre du Comité d'appui a lieu pour discuter des recommandations et les émettre. Son mandat réalisé, le Comité d'appui se dissout. Des lors, un nouveau groupe de travail est formé suivant une des recommandations du Rapport Matte. La composition du Comité de mise en œuvre comprend trois membres de la communauté, deux membres de l'ACFO et deux membres de la DECCO.

Source: Recommandations du Comité d'appui

Un communiqué de presse est diffusé le 7 juillet par le Comité d'appui à l'ACFO pour recommander la création d'un nouvel organisme de représentation politique pour les francophones de l'Ontario.

Une deuxième demande de financement est présentée à Patrimoine canadien pour réaliser les recommandations provenant du Rapport Matte. Cette fois, l'organisme demandeur est l'AEFO.

Le comité choisit deux co-présidents, Lise Routhier Boudreau et Didier Marotte.

Septembre 2004

L'assemblée annuelle générale de l'ACFO a lieu le 24 septembre à Toronto. Un nouveau conseil d'administration est élu. Jean Poirier assume dorénavant la présidence et remplace Jean-Marc Aubin au Comité de mise en œuvre. Jeannine Proulx, membre du conseil d'administration de l'ACFO remplace Jocelyn Paquette au Comité de mise en œuvre.

Octobre 2004

Une rencontre du Comité de mise en œuvre a lieu le 22 octobre. Les membres discutent des

activités à réaliser au cours des prochains mois. Une discussion porte également sur le modèle de structure de représentation.

Novembre 2004

Une rencontre de travail du Comité de mise en œuvre a lieu le 9 novembre pour discuter du modèle de structure et de représentation, d'une consultation avec les minorités raciales et ethnoculturelles, de ses activités de communication ainsi que de son calendrier d'activités.

Un communiqué de presse est diffusé le 23 novembre pour informer la communauté francophone de l'Ontario du mandat du Comité de mise en œuvre.

Un communiqué de presse est diffusé le 24 novembre par le Groupe de travail provisoire des MREF pour annoncer la tenue de la première rencontre de concertation provinciale entre les minorités raciales et ethnoculturelles qui aura lieu le 11 décembre à Toronto. Ce comité est représenté par:

- Nicole Alexis, Ottawa
- Pierre Dadjo, Ottawa
- Farhan Hassan, Ottawa
- Moussa Cherif, Hamilton
- Henri Boyi, London
- Gouled Hassan, Sudbury
- Jean-Marie Missinga Mbulu, Windsor
- Eddy Lukuna, Toronto

Une rencontre du Comité de mise en œuvre a lieu le 30 novembre dans le but de discuter du modèle de structure de représentation et d'informer les membres des ses réalisations et des prochaines activités à entreprendre. La demande est sur le point d'être approuvée et le Comité de mise en œuvre lance un appel d'offre pour sélectionner un expert-conseil qui l'accompagnera dans son travail. Linda Savard démissionne du Comité étant donné qu'elle a terminé ses activités à titre de Présidente de la DECCO et Présidente-directeur général de la Chambre économique de l'Ontario. Normand Dupasquier est donc nommé par la DECCO pour y siéger.

Décembre 2004

Le 8 décembre, les coprésidences du Comité participent avec le comité aviseur de la DECCO à une session de travail pour élaborer la proposition d'entente et la structure de gestion dans le cadre du renouvellement de l'Entente Canada-communauté Ontario.

Une rencontre de concertation provinciale des minorités raciales et ethnoculturelles francophones (MREF), organisée par le Groupe de travail provisoire des MREF, a lieu à Toronto le 11 décembre. Plus de 125 représentantes et représentants des

organismes de minorité raciale et ethnoculturelle francophones venus de toutes les régions de l'Ontario ont discuté des points suivants :

- Susciter un dialogue entre les organismes des MREF;
- Développer une vision commune entre les MREF (valider nos principaux enjeux, définir notre voix provinciale, définir nos priorités, stratégies et notre positionnement);
- Assurer l'inclusivité, le rôle et la pleine participation des MREF dans le processus de mise en œuvre pour la nouvelle structure de gouvernance de l'Ontario ;
- Mise sur pied d'un cadre de concertation provinciale pour les MREF de l'Ontario.

Une conférence téléphonique a lieu le 15 décembre pour choisir la firme qui appuiera le Comité de mise en œuvre pour réaliser ses activités. Solugik Affaires publiques obtient le mandat.

Un communiqué de presse est diffusé par le groupe de travail provisoire des MREF pour informer la communauté du compte rendu de la concertation provinciale entre les MREF. Le Comité de travail des MREF est mandaté pour mettre en œuvre les recommandations discutées. Les nouveaux membres du Comité sont Olga Lambert, Association culturelle des Togolais de l'Ontario, Juliette Lutete, Auberge Francophone d'accueil aux réfugiés, Camelia Djama, Association des Parents de la Communauté Djibouto-Somalienne d'Expression Française, Florence Ngensebuhoro, MOFIF.

Le 20 décembre, une rencontre a lieu avec le sous-ministre de Patrimoine canadien, Judith Larocque. Également présents, Eileen Sarkar, sous-ministre adjointe et Hubert Lussier, directeur général du Programme d'appui aux langues officielles (PALO). Une mise à jour des activités réalisées et celles à venir leur ont été présentées.

Animée par la co-présidente, Lise Routhier Boudreau et par deux membres du Comité de mise en œuvre, Jean Comtois et Jean Poirier, une conférence de presse est organisée le 21 décembre en vue de présenter le mandat du Comité et ses objectifs. Dans le cadre de cet événement, on mentionne que le Comité travaille ensemble dans le but d'établir des mécanismes permettant une représentation politique unifiée, une structure provinciale qui sera forte, crédible et influente. On précise que cette structure de fonctionnement sera présentée à la communauté au printemps 2005.

Le 22 décembre, une conférence téléphonique du Comité de mise en œuvre a lieu. Celle-ci avait entre autres pour but de communiquer les résultats des récentes activités du Comité et de présenter Solugik Affaires publiques qui a été retenue pour appuyer le Comité dans son travail. De plus, la planification des prochaines activités a été discutée.

Janvier 2005

Le 5 Janvier, une conférence téléphonique du CMO a lieu. Dans le cadre de cette rencontre on discute du plan d'action stratégique.

Le 18 Janvier, une session de travail a lieu à Ottawa pour discuter de l'organigramme, de la mission, vision et objectifs de l'organisme provincial de

représentation politique en Ontario français. Les membres confirment également la tenue de l'événement de l'assemblée des 2 et 3 avril à Toronto au Sheraton Gateway (aéroport Pearson). De plus, l'ACFO informe les membres que son assemblée extraordinaire aura lieu le 1^{er} avril prochain au même lieu que l'assemblée.

Février 2005

Le 2 février, une conférence téléphonique du CMO a lieu. Dans le cadre de cette rencontre on confirme les modalités pour l'inscription et discute d'une stratégie de communication pour diffuser l'information.

Le 15 février, une session de travail a lieu à Ottawa. Monsieur Pierre Dadjou et Ethel Cote du Groupe de travail provisoire MREF y participent. Une mise à jour des travaux du Groupe de travail et du CMO sont échangés. Au cours des prochaines semaines, les deux groupes poursuivront l'échange d'information afin de faciliter la représentation des MREF au sein de l'organisme de représentation politique en Ontario français. Le CMO discute également du modèle privilégié pour l'organisme provincial de représentation politique en Ontario français. Un communiqué de presse pour annoncer la tenue de l'assemblée sera diffusé prochainement.